

Le projet *Métamorphose*, vraiment optimisé ?

L'Association écoquartier (AE) a pris connaissance avec intérêt des modifications apportées au projet *Métamorphose*, qui ont été présentées le 20 septembre 2012, et exprime ici sa position, ainsi que quelques suggestions par rapport à la suite des procédures concernant les quartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy.

Tout d'abord, l'AE est heureuse que le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup soit confirmé sur l'intégralité de la surface initialement prévue. Elle se réjouit également de la relance de la démarche participative, à laquelle elle prendra part avec intérêt. L'AE salue enfin la confirmation du métro m3 pour desservir l'écoquartier des Plaines-du-Loup, mais elle regrette vivement qu'une seule station soit projetée à l'intérieur de l'écoquartier, alors que le projet lauréat du concours d'urbanisme en prévoyait deux. Concernant la suite de la procédure, nous vous encourageons à vous référer à notre récente publication *Construisons ensemble! – Recommandations et critères d'attribution des terrains pour la réalisation d'un écoquartier*, qui comprend 30 recommandations sur les processus à mettre en œuvre lors de l'attribution de terrains à des investisseurs et 9 propositions concrètes de critères pour sélectionner les projets immobiliers auxquels attribuer des terrains.

Concernant les autres sites et volets du projet *Métamorphose*, l'AE tient à souligner la pertinence d'une implantation de la piscine olympique à Malley, en marge d'un autre quartier durable qui nous tient à cœur. En raison de son excellente desserte en transports publics (RER, t1, m1), cette localisation est en effet idéale. Elle permettra également de bénéficier de synergies avec la patinoire, notamment au niveau énergétique, ce que nous ne pouvons que saluer. Nous espérons que ce projet se développera dans un climat de saine collaboration avec les communes de Prilly et de Renens, mais plus encore avec l'ensemble de l'agglomération, afin qu'il devienne un projet modèle de politique régionale.

Par rapport à l'abandon du projet de stade de football aux Prés-de-Vidy, l'AE prend acte de cette décision, et relève l'opportunité d'y développer un nouvel écoquartier. Elle souhaite désormais qu'une importante réflexion soit menée sur le programme à développer sur ce site stratégique, situé à proximité immédiate des hautes écoles. De plus, comme évoqué déjà dans notre courrier du 13 juin 2012 à propos du résultat du concours de projets et d'idées pour la réalisation d'un complexe sportif et multifonctionnel, nous vous recommandons d'organiser un concours pour ce nouveau quartier, par exemple sous forme de concours de projets d'urbanisme à un degré en procédure ouverte. Cela est d'autant plus important aujourd'hui que l'abandon du complexe sportif permet la réalisation d'un projet ambitieux sur l'ensemble du site. Nous vous suggérons par ailleurs d'élargir le périmètre pour y intégrer les parcelles situées à l'Est, au minimum les parcelles n^{os} 4'276 (Etat de Zurich), 4'062 (Allianz Suisse SA), 4'221 (Bâloise Vie SA), 5'059 et 4'288 (Immostei AG), ainsi que 4'227 (4 propriétaires précédents). Cette extension permettrait d'avoir un projet cohérent sur l'ensemble de ce périmètre, de décroquer le Centre administratif de Vidy, de densifier ce site dans sa partie Est, et d'améliorer les liaisons de mobilité douce.

Même si tout ou presque reste à faire, et contrairement à ce que certains ont pu faire croire, le projet *Métamorphose* n'est pas mort, il a été optimisé !